Gabriela Rüttimann

Rapport des réunions de l'EAP



Psychotherapie-Berufsentwicklung 8. Jahrgang, Nr. 2, 2022, Seite 41-42

DOI: 10.30820/2504-5199-2022-2-41 Psychosozial-Verlag

Impressum | Mentions légales

à jour! - Psychotherapie-Berufsentwicklung

ISSN 2504-5199 (Print-Version) ISSN 2504-5202 (digitale Version) 8. Jahrgang Heft 2 / 2022, Nr. 16 https://doi.org/10.30820/2504-5199-2022-2

Herausgeber

Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten ASP Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www. psychotherapie.ch Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist ein Informationsorgan der ASP. Gleichzeitig versteht sie sich als Forum ihrer Mitglieder, in dem auch Meinungen geäussert werden, die unabhängig von der Meinung des Vorstandes und der Redaktion sind.

Redaktion

Peter Schulthess | Redaktionsleitung peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20 Marianne Roth | marianne.roth@psychotherapie.ch Veronica Defiébre | veronica.defiebre@psychotherapie.ch Sandra Feroleto | sandra.feroleto@psychotherapie.ch

Redaktionsschluss

1. März für Juni-Heft | 15. September für Dezember-Heft

Verlag

Psychosozial-Verlag GmbH & Co. KG Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26 www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Abo-Verwaltung | Bezugsgebühren

Psychosozial-Verlag | bestellung@psychosozial-verlag.de
Jahresabonnement 29,90 € (zzgl. Versand)
Einzelheft 19,90 € (zzgl. Versand)
Studierende erhalten gegen Nachweis 25 % Rabatt.
Das Abonnement verlängert sich um jeweils ein Jahr, sofern nicht eine Abbestellung bis acht Wochen vor Ende des Bezugszeitrasums erfolgt.
Das Abonnement ist für ASP-Mitglieder im Mitgliedsbeitrag enthalten.

Anzeigen

Anfragen zu Anzeigen richten Sie bitte an den Verlag (anzeigen@psychosozial-verlag.de) oder die Geschäftsstelle der ASP (asp@psychotherapie.ch).

Es gelten die Preise der auf www. psychosozial-verlag.de einsehbaren Mediadaten. ASP-Mitglieder wenden sich bitte direkt an die Geschäftsstelle der ASP.

Bildnachweise

Titelbild: © iStock/alexsi; S. 5, 33: © iStock/simarik; S. 8, 36: © iStock/anandaBGD; S. 9, 37: © iStock/Zerbor; S. 11, 13, 40, 42: © iStock/MicroStockHub; S. 14–16, 43–45: © ASP; S. 18, 47: © iStock/gregobagel; S. 20, 51: © iStock/Svetlana Shamshurina; S. 24, 56: © iStock/eyetoeyePIX; S. 53: iStock/picture

Digitale Version

Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist auch online einsehbar: www.a-jour-asp.ch



Die Beiträge dieser Zeitschrift sind unter der Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs 3.0 DE Lizenz lizensiert. Diese Lizenz erlaubt die private Nutzung und unveränderte Weitergabe, verbietet jedoch die Bearbeitung und kommerzielle Nutzung. Weitere Informationen finden Sie unter: creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

à jour! – Evolution de la profession de psychothérapeute

ISSN 2504-5199 (Version papier) ISSN 2504-5202 (Version numérique) 8. tome numéro 2 / 2022, 16 https://doi.org/10.30820/2504-5199-2022-2

Editeur

Association Suisse des Psychothérapeutes ASP Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www. psychotherapie.ch La revue à jour! Évolution de la profession du psychothérapeute est un organe d'information de l'ASP. En plus, c'est un forum dans lequel on exprime des avis qui sont indépendants de l'avis du comité et de la rédacion.

Rédaction

Peter Schulthess | Directeur de rédacion peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20 Marianne Roth | marianne.roth@psychotherapie.ch Veronica Defiébre | veronica.defiebre@psychotherapie.ch Sandra Feroleto | sandra.feroleto@psychotherapie.ch

Date de rédaction finale

1er mars pour juin | 15 septembre pour décembre

L'éditeur

Psychosozial-Verlag GmbH & Co. KG Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26 www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Gestion des abonnements | Frais de souscription

Psychosozial-Verlag | bestellung@psychosozial-verlag.de
Abonnement annuel 29,90 € (frais d'envoi en sus)
Prix du numéro 19,90 € (frais d'envoi en sus)
Les étudiants bénéficient d'une réduction de 25 % sur présentation d'un justificatif.
L'abonnement est reconduit d'un an à chaque fois dans la mesure où aucune résiliation n'a lieu avant le 15 novembre.
L'abonnement est compris dans la cotisation pour les membres ASP.

Annonces

Veuillez adresser vos demandes de renseignements sur les annonces à l'éditeur (anzeigen@psychosozial-verlag.de) ou au bureau de l'ASP (asp@psychotherapie.ch). Les prix valables sont ceux publiés dans les données médiatiques sur www.psychosozial-verlag.de.

Les membres ASP sont priés de s'adresser directement à la rédaction.

Crédits photographiques

Couverture: © iStock/alexsi; S. 5, 33: © iStock/simarik; S. 8, 36: © iStock/anandaBGD; S. 9, 37: © iStock/Zerbor; S. 11, 13, 40, 42: © iStock/MicroStockHub; S. 14–16, 43–45: © ASP; S. 18, 47: © iStock/gregobagel; S. 20, 51: © iStock/Svetlana Shamshurina; S. 24, 56: © iStock/eyetoeyePIX; S. 53: iStock/picture

Version numérique

La revue à jour! Psychothérapie-Développement professionnel est également consultable en ligne : www. a-jour-asp.ch



Les articles de cette revue sont disponibles sous la licence Creative Commons 3.0 DE en respectant la paternité des contenus — pas d'utilisation commerciale — sans œuvre dérivée. Cette licence autorise l'utilisation privée et la transmission sans modification, interdit cependant le traitement et l'utilisation commerciale. Veuillez trouver de plus amples informations sous : creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

Rapport des réunions de l'EAP

13-15 octobre 2022, en ligne

Gabriela Rüttimann

Thème récurrent : le statut de National Awarding Organisations

Peut-il dans un pays y avoir plus d'une National Awarding Organisation (NAO)? Ce thème a de nouveau fait l'objet d'une controverse d'après les exemples de la Pologne et la Tchéquie. Il a été décidé au sein de la National Umbrella Organisations Committee (NUOC) d'approfondir la discussion dans le cadre d'un groupe de travail « Empowering the NUO/NAO ». Il s'agit d'un processus qui peut aussi être inconfortable et nécessitant par conséquent des discussions supplémentaires.

Tribunal d'arbitrage de l'EAP et procédure d'appel

Comme cela a été précédemment rapporté, une procédure de tribunal d'arbitrage a, pour la première fois au sein de l'EAP, eu lieu entre l'European Association for Biosynthesis (EABS) et deux anciens instituts membres pour la biosynthèse (Espagne/Portugal et Tchéquie). La décision du tribunal d'arbitrage concernant l'institut hispano-portugais a été reconnue par les deux parties. L'EABS a en revanche fait appel auprès du General Board de la décision concernant l'institut tchèque. L'appel était destiné à obtenir que cet institut également soit contraint de changer son nom et l'orientation thérapeutique enseignée (la biosynthèse). Cet appel a été rejeté avec une nette majorité, par quoi ce jugement du tribunal d'arbitrage a pris à son tour force de droit. Peter Schulthess représentait dans les deux procédures les instituts assignés.

Soutien aux collègues ukrainiens

Enver Çesko a rendu compte, du Working Group for Refugees, que l'on essayait de faire un état des lieux destiné à connaître les pays dans lesquels courent des initiatives des associations nationales de psychothérapie pour héberger et accompagner des réfugiés ukrainiens et de quels soutiens ils auraient besoin de la part de l'EAP. Le Mony Elkaïm Fonds aurait promis 1 500 euros pour six traductrices et traducteurs afin que des réfugiés puissent recevoir une thérapie en Pologne.

Sofiya Kamalova a rapporté que la Russie avait accueilli 1.2 million de réfugiés provenant d'Ukraine. L'association russe aurait mis en place un numéro d'urgence, qui fonctionnerait 24h/24 7j/7 et serait

bien fréquenté. Les Ukrainiennes et Ukrainiens seraient hébergés dans des hôtels ou des maisons. 250 psychothérapeutes et psychologues travailleraient avec les réfugiés, outre 5 000 volontaires psychothérapeutiques indépendants en ligne.

Jirka Drahota a fait son rapport sur la Tchéquie. Des psychothérapeutes ukrainiens et des psychothérapeutes tchèques seraient associés afin que les premiers puissent immédiatement travailler en Tchéquie.

Oleksandr Filts s'est exprimé en tant que président de l'association ukrainienne des psychothérapeutes. Il apprécie toutes les aides que lui apportent les collègues, bien que tout ce qui serait nécessaire ne puisse pas non plus être fait. Beaucoup d'enfants qui ont été amenés en Russie n'ont pas pu s'exprimer à ce sujet. Il a montré quelques captures d'écran avec des patriote russes et a demandé à l'EAP à se positionner contre l'association russe (Ligue Psychothérapeutique Professionnelle, PPL). Tous les Russes, y compris ceux qui apportent leur aide, seraient des patriotes et soutiendraient Poutine.

L'Executive Committee a estimé, après diverses discussions au sein du NUOC et dans le General Board, qu'il serait nécessaire à la demande de l'association ukrainienne, de mettre aux voix une exclusion temporaire (pas définitive) de la PPL. Cette motion a reçu les suffrages de 21 des membres habilités à le faire, mais a été rejetée par 23 voix contre avec sept abstentions. L'association russe reste donc membre de l'EAP avec tous les droits et obligations liés à cette adhésion. L'association ukrainienne a déclaré qu'elle accepterait l'issue du scrutin quelle qu'elle soit.

Formation harmonisée dans toute l'Europe

L'EAP Lobbying Group continue à travailler sur un modèle de cadre de formation commun pour la profession de psychothérapeute à soumettre à la Commission Européenne, mais cela réclame simplement du temps pour que nous autres psychothérapeutes soient entendus et que les choses puissent changer. Certains pays continuent à ne pas avoir de loi sur la psychothérapie. Mais il est plus judicieux de travailler dans son propre pays, parce que le niveau européen prendra encore longtemps, du fait que cette question n'y revêt aucune priorité. Nous devons malheureusement faire preuve de patience.



Changements au siège de l'EAP

Une secrétaire supplémentaire, Petra Köcher, a été recrutée afin de soulager la surcharge à laquelle les secrétaires doivent faire face au siège. De cette façon, Daniela Renner peut se concentrer sur le travail avec le Training and Accreditation Committee (TAC).

Choix d'une assistante pour la registraire

Ivana Slavkovic, la registraire, a fait savoir que sa charge de travail était extrêmement élevée, raison pour laquelle il serait nécessaire de nommer une assistante registraire pour la soulager. Elle a proposé Tatjana Prokić, qui vit en Serbie et travaille en tant que psychothérapeute intégrative (EAIP). Elle se réjouirait de pouvoir faire partie du vaste réseau de l'EAP. Elle a été choisie à l'unanimité.

Rapport financier

Les changements qui surviennent au sein de l'EAP apparaissent aussi au niveau des finances. Plusieurs choses ont néanmoins été externalisées et optimisées. C'est la raison pour laquelle le budget pourra être plutôt bien respecté jusqu'à la fin de l'année. Seul le congrès de l'EAP a dépassé le budget. De ce point de vue, nous aurons encaissé davantage d'argent que nous n'en aurons décaissé. Il est aussi important de savoir qu'il y aura suffisamment d'argent, même si des réunions devaient être tenues sur place.

Diverses mises aux voix

- Six instituts de formation ont été adoptés en tant qu'European Accredited Psychotherapy Training Institute (EAPTI).
- Membership Committee : Boba Lojk est le nouveau Co-Chair (à l'unanimité).
- Grandparenting Advisory Panel (GAP): Zofia Mileska devient la nouvelle Co-Chair (une voix contre).
- European Wide Organisations Committee (EWOC): deux organisations sont adoptées (à l'unanimité).
- European Training Standards Committee (ETSC) : quatre membres ont été élus (à l'unanimité).
- > NUOC : Jirka Drahota a été élue représentante du NUOC au sein du GAP (à l'unanimité).

Assemblée extraordinaire des membres

Suite à la réunion du General Board, une assemblée extraordinaire des membres a été tenue. Alexander Riederer est prêt à assumer pendant deux ans encore la fonction de trésorier de l'EAP. Comme les mandats sont limités à une durée de dix ans, cette prolongation de mandat doit et peut être confirmée par l'assemblée des membres. Cette motion a été adoptée à l'unanimité.

La durée de mandat de dix ans pour la registraire est également parvenue à son terme. La demande de prolongation pour deux ans du mandat d'Ivana Slavkovic en tant que registraire a également été adoptée à l'unanimité.

Barbara Fitzgerald a démissionné. Elle était un membre actif du General Board et se retire maintenant. Ses mérites ont été honorés par la présidente, Patricia Hunt.

Gabriela Rüttimann est présidente de l'ASP et la représente au sein de l'EAP.

